



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



BULLETIN DE VISITE

**Professeur des
Écoles Contractuel**

*Arrêté du 01/ 07/ 13 relatif au référentiel de compétences
professionnelles des métiers de l'enseignement
Décret n°2013- 768 du 23 août 2013*

Circonscription : Kourou II Sinnamary Iracoubo		Formateur :	
NOM – Prénom :		Date de la visite :	
École :		Commune :	
CYCLE :	CLASSE :	INSCRITS :	PRESENTS :

Points forts relevés par le formateur (maximum)	35 17 35 17
Points faibles relevés par le formateur (maximum)	35 17 35 17
Conseils donnés par le formateur	35 17
Références conseillées	35 17 35 17
Attitude du stagiaire au cours de l'entretien	
Conclusion :	Le formateur,



1. Outils de l'enseignant

Emploi du temps			
Cahier d'appel renseigné			
Cahier journal			
Programmation/progressions			
Fiches de préparation			
Bilans de séances			

2. Présentation de la séance observée/ travail des élèves

3. Points abordés durant l'entretien

✓	
Observations du stagiaire :	Emargement du stagiaire



Nom et prénom :					Date :	
VALIDATION DES COMPETENCES DU PROFESSEUR DES ECOLES						
Compétences	Niveau d'acquisition ¹					Commentaires ²
	TS	S	P	I	NE	
C1 : faire partager les valeurs de la République						
C2 : inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école						
C3 : connaître les élèves et les processus d'apprentissage						
C4 : prendre en compte la diversité des élèves						
C5 : accompagner les élèves dans leur parcours de formation						
C6 : agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques						
C7 : maîtriser la langue française à des fins de communication						
C8 : utiliser une langue étrangère dans les situations exigées par son métier						
C9 : intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier						
C10 : coopérer au sein d'une équipe						
C11 : contribuer à l'action de la communauté éducative						
C12 : coopérer avec les parents d'élèves						
C13 : coopérer avec les partenaires de l'école						
C14 : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement personnel						
P1 : maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique						
P2 : maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement						
P3 : construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves						
P4 : organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves						
P5 : évaluer les progrès des élèves						

TS : très satisfaisant S : satisfaisant P : passable I : insuffisant NE : non évalué

Obligatoires dans le cas d'un niveau estimé passable ou insuffisant.

